



DEMANDE DE VISA POLOGNE

Date de dernière mise à jour : 05/08/10

Pas besoin de visa pour els ressortissants des pays suivants si séjour de moins de 3 mois :

France, Belgique, Allemagne, Danemark, Italie, Luxembourg, Hollande, Suisse, USA, Portugal, Espagne

Pas besoin de visa pour les british citizens si séjour inférieur à 6 mois (sauf british overseas)

	Autres ressortissants
Délai	1 semaine
Documents à fournir	Attention : Consulats sectorisés
AFFAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 à 12 mois après la date de retour- Copie de la carte de séjour- Formulaire de demande de visa- 1 photo- Attestation de l'agence de voyages ou copie du billet d'avion- Lettre d'invitation du correspondant (copie par fax acceptée)
TOURISME	<ul style="list-style-type: none">- Bon de commande VSI x2- Passeport original valable 6 à 12 mois après la date de retour- Copie de la carte de séjour- Formulaire de demande de visa- 1 photo- Attestation de l'agence de voyages ou copie du billet d'avion- Réservation hôtelière
Frais consulaires	
1 entrée	59 €
Multiplés entrées	77 €
Transit simple	26 €
Transit 2 passages	39 €
Prestation VSI	25.71 €
Informations complémentaires	5, rue de Talleyrand 75007 PARIS <u>Horaires d'ouverture du Consulat :</u> 09h30 à 13h sauf mardi et jeudi Tél. : 01.43.17.34.22 Fax : 01.47.53.06.63 www.paris.polemb.net

